



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-12275>

Département(s) de publication : 24

Annonce n° 26-12275

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CDC du Périgord Ribéracois

Correspondant : BAZINET Didier, Président

Adresse : 11, rue Couleau, B.P. 10 24600 RIBERAC

Coordonnées :

Téléphone : 0553925045

Courriel : contact@ccpr24.fr

Adresse internet : <http://www.cc-paysriberacois.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.dordogne.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de travaux d'aménagement du Moulin du Pont à Montagrier (24)

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de travaux d'aménagement du Moulin du Pont à Montagrier (24) Le Moulin du Pont doit satisfaire les obligations réglementaires de continuité écologique et sédimentaire. Par ailleurs, dans le cadre de son Plan Climat Air Energie et Territoire (PCAET) adopté en 2021, la CCPR envisage de remettre en service la production d'hydroélectricité du moulin. Cet ancien moulin trouve aujourd'hui une nouvelle reconversion avec le tourisme, il abrite la Maison de la Dronne et du Patrimoine Rural. Aussi, le moulin du Pont ne fait plus usage de la force hydraulique que dans le cadre d'animation auprès du public car la turbine est à l'arrêt. Aujourd'hui, il convient de concrétiser la volonté politique de la CCPR de mise aux normes environnementales et d'équipement hydroélectrique du Moulin du Pont

Section 5 - Conditions relative au marché

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du
marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous
avec leur pondération :**

- Valeur technique : 60%
- Prix des Prestations : 30%
- Performances Environnementales : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/03/2026 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
26CCPR02

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchespublics.dordogne.fr> Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 Rue Tastet, BP 947 33063 Bordeaux Tél : 0556993800 Fax : 0556243903 Mel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Web : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique conformément à l'arrêt du Conseil d'État n°358994 du 04/11/2014, Département du Tarn et Garonne. La mission de maîtrise d'oeuvre est établie en application des articles L. 2410-1 et suivants du Code de la commande publique. Le détail des missions comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles détaillées au Règlement de Consultation. La visite de site n'est pas obligatoire mais fortement recommandée afin de permettre aux candidats d'appréhender les lieux. Le site est en accès libre et totalement ouvert au public. Il n'y aura pas de remise d'attestation de visite et toutes les questions s'y afférant devront obligatoirement être posées via le profil acheteur dans les délais impartis à l'article 3.4 du Règlement de Consultation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Via le Profil acheteur

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Via le profil acheteur

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : via le profil acheteur

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/02/2026